

Commission Technique Régionale

Compétence 10, l'option utile

Mémoire présenté dans le cadre du stage d'Instructeur Régional

Dominique Estève
MF2 n° 1751

Le 23/03/2016

REMERCIEMENTS

Très sincères remerciements à Christian Savary et à Jean-Pierre Lancelle qui ont accepté de m'accompagner dans mon parcours

Table des matières

1. Introduction	4
2. La situation actuelle du GC4 et C10	6
2.1. Que disait le MFT au sujet du GC4 ?	6
2.2. Que dit le MFT au sujet de la Compétence 10 ?	6
2.3. Bilan des formations Départementales en IDF/Picardie	9
2.3.1. Modalité d'enquête	9
2.3.2. Analyse des résultats des Commissions Techniques Départementales.....	9
2.3.3. Analyse des résultats des Directeurs Techniques des Clubs du 91	13
2.3.4. Résumé de l'enquête	15
3. Valoriser la Compétence 10	16
3.1. De bonnes raisons de valider la Compétence 10	16
3.2. Des moyens mis à disposition pour la validation de la Compétence 10	18
4. Promouvoir la Compétence 10	19
4.1. Les questions préalables à se poser	19
4.2. Le plan de communication	20
4.2.1. Profil cible : E1, GP et E1/GP (E2) nouvellement validés	21
4.2.2. Profil cible : E2 qui enseignent sans GC4 ou Compétence 10.....	21
4.2.3. Profil cible : Les cadres	22
4.2.4. Les réseaux sociaux	23
5. Mettre en œuvre la Compétence 10.....	24
5.1. Les modules types proposés	24
5.2. L'encadrement de la formation C10.....	25
5.3. Quel format pour la journée pédagogique ?	25
5.4. Les trois modules de la journée pédagogique.....	26
5.4.1. Une idée d'outil pour aider les E2 dans leur réflexion	27
5.5. Les modules des séances pratiques.....	29
5.5.1. Les modules de séances pratiques en Milieu Naturel	29
5.5.2. Les modules de séances pratiques en Milieu Artificiel	32
6. Conclusion.....	35
7. Annexe 1 – Exemple de questionnaire « Evaluation des connaissances ».....	36
8. Annexe 2 – Exemple de questionnaire « Réglementation »	37
9. Bibliographie.....	38

1. Introduction

Depuis quelques années les cursus de la filière encadrants de la FFESSM s'homogénéisent. Une étape a été franchie le 1^{er} janvier 2016 avec la nouvelle « filière encadrants ».

Cette nouvelle filière s'appuie sur un concept d'identification des compétences similaires dans les divers brevets d'encadrants et de dénomination commune même si le niveau de maîtrise est différent. Associé à une expérience attestée, cela permettra de bénéficier d'allègements ou d'exemptions facilitant l'évolution au sein de la filière encadrants.

Par exemple la compétence « accueil du public » présente dans tous les cursus d'encadrant sera nommée Compétence 1 ou C1. Au total quinze Compétences allant de C1 à C15 suffiront à répondre à la totalité des cursus encadrants en ne modifiant que très peu les contenus actuels.

L'organisation des cursus d'encadrants fédéraux reste la même. Elle est composée d'un stage initial, d'un stage en situation et d'un stage final avec examen le tout suivi par un tuteur et formalisé dans un livret pédagogique.

Un seul cursus échappe partiellement à ce modèle, il s'agit de l'E2 que l'on pourrait qualifier comme « *Le chaînon manquant* » de la filière encadrants. En effet par capitalisation des brevets d'Initiateur (enseignant) et de Guide de Palanquée (encadrant) et quel que soit leur ordre d'obtention il devient *ipso facto* E2 avec des prérogatives d'enseignement allant jusqu'à 20 mètres.

Consciente de cette situation, la FFESSM propose depuis 2003 le module optionnel GC4 Groupe de Compétences 4 dont l'objectif est de former à l'enseignement jusqu'à 20 mètres. Le GC4 était complémentaire aux trois premiers Groupes de Compétences de la formation initiale Initiateur. Le 1^{er} janvier 2016, dans la nouvelle filière encadrants, le GC4 a été remplacé par la Compétence 10 « Enseignement 0-20m » (C10) qui reste elle aussi optionnelle.

Force est de constater que, faute d'avoir validé le GC4 ou la C10, le nouvel E2 n'est pas toujours bien armé pour exercer ses nouvelles prérogatives. Il appréhende peu les différences importantes de conditions d'enseignement entre le milieu artificiel dans l'espace 0-6 m, bien souvent moins de quatre mètres, et le milieu naturel dans l'espace 0-20 m. Il en est de même pour le transfert des connaissances théoriques au niveau 2 qui sollicite une plus grande expérience pédagogique.

Une question se pose alors « *pourquoi ne pas rendre la formation de la C10 obligatoire ?* ». La réponse est donnée par le code du sport dans le tableau de l'annexe III-15b qui précise que la qualification minimale de l'E2 encadrant une palanquée en enseignement ou en exploration correspond aux qualifications d'Initiateur FFESSM et de Guide de Palanquée.

De surcroît, la formation GC4 quand elle était proposée, était déclinée sous différents formats influencés par les attentes de l'organisateur, les moyens humains et matériels disponibles, les moyens financiers, les contraintes de calendrier ou encore par l'obligation de validation exigée par le bureau de certains Clubs.

L'objectif de ce mémoire et de proposer aux dirigeants et aux encadrants des pistes pour valoriser, promouvoir et mettre en œuvre la C10 « Enseignement 0-20m »

Conservons à l'esprit le défi que représente la formation en trois jours d'un Moniteur apte à enseigner à 20 m (2 jours seulement pour le GC4). L'effort doit être porté sur la mise en place de la sécurité sous toutes ses formes et à toutes les étapes de la formation.

Je démarrerai par un état des lieux des formations GC4 organisées en Région Ile de France Picardie par les Comités Départementaux et au niveau des Clubs dans le département de l'Essonne. Cet état des lieux est le fruit d'une analyse des résultats issus d'une enquête menée auprès de responsables de formation GC4.

J'enchaînerai en développant un argumentaire valorisant la C10. Les principaux arguments portent sur la qualité de l'enseignement, la sécurité de la formation, la responsabilité des cadres et des dirigeants ainsi que sur les allègements et exemptions prévus dans la nouvelle filière d'encadrants.

Je continuerai par les moyens de promouvoir la C10. Sous la forme d'un plan de communication je proposerai une méthodologie de déploiement des arguments valorisant la C10.

Je conclurai par la mise en œuvre de la C10 en proposant des programmes et des contenus de formation basés sur l'ensemble des retours d'expérience et répondant aux critères du référentiel de la FFESSM.

2. La situation actuelle du GC4 et C10

2.1. Que disait le MFT au sujet du GC4 ?

Le GC4 existe depuis 2003, date de la réforme du cursus initiateur.

A la lecture du MFT 2015 il apparaît en résumé que :

- Le GC4 est optionnel
- Le contenu de la formation GC4 est détaillé
- La durée de la formation est de 2 jours ou 4 séances
- La carte E2 (Moniteur 1* CMAS) pour un GP-N4 / Initiateur est obtenue directement sans valider le GC4
- La CTN recommande de valider le GC4 et de préférence en milieu naturel
- La réalisation de séances dans l'eau avec de vrais élèves préparant le N2 ou entre E2 est autorisée sous certaines conditions.
- La formation selon le cas est réalisée par un MF1, MF1/TSI ou MF2. La validation est faite par un MF2 ou DESJEPS
- Le E2 devra mettre à jour ses connaissances théoriques par un travail personnel
- Sauf avis contraire du Président du Club le E2 peut enseigner de 0 à 20m
- Le E2 pourra enseigner dans l'espace 0-20 m et jusqu'au GP-N4 sous la direction d'un moniteur 1^{er} degré licencié (encadrant E3)

2.2. Que dit le MFT au sujet de la Compétence 10 ?

La C10 « Enseignement 0-20m » a remplacé le GC4 depuis le 1^{er} janvier 2016.

Le contenu de la C10 reprend à l'identique le contenu du GC4 et ajoute et renforce des savoirs sur la progression, la réglementation, l'évaluation des aptitudes, l'attestation des activités, la connaissance des risques et règles de sécurité.

Extrait du MFT « Initiateur - Stage en situation » :

UC10 : (optionnelle) 4 séances à 20 m et 1 j. pédagogique

La durée de la formation est allongée d'une journée pédagogique, elle conserve les quatre séances pratiques mais en précisant la profondeur de 20 mètres.

Extraits du MFT Initiateur paru le 21 novembre 2015 pour application le 1^{er} janvier 2016

Le GC4, un module optionnel très utile

Les modifications sont en bleu ou sur un fond bleu

Compétence 10 : « ENSEIGNEMENT 0 – 20 m »		
« Pédagogie pratique en scaphandre dans l'espace 0 - 20 m »		
et		
« Transmission des connaissances au niveau 2 »		
(Groupe optionnel, réservé aux titulaires du Guide de Palanquée – Niveau 4)		
Validé sur le livret pédagogique Initiateur		
par un MF2 de la FFESSM ou BEES2 ou DES-JEPS licenciés FFESSM.		
Savoirs	Critères de réalisation	Commentaires
<p>Etre capable de concevoir des séances pratiques d'enseignement dans la zone 0-20 m pour des plongeurs.</p> <p>Etre capable de conduire des séances sous la responsabilité d'un directeur de plongée.</p>	<p>Pouvoir transférer les savoir-faire acquis en milieu artificiel et dans l'espace 0 – 6 m en milieu naturel, (Cf. Code du Sport annexe III-16a), vers l'espace 0 – 20 m.</p> <p>Prendre en compte des contraintes nouvelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'augmentation de la profondeur. - La limitation du temps de plongée. - Eviter les remontées multiples. - L'évaluation et la correction immédiate des comportements des élèves. <p>Savoir adapter son enseignement à plusieurs élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Séances de préparation à sec sous forme d'ateliers dirigés. - Séances de mise en situation dans l'eau : <ul style="list-style-type: none"> o Avec des élèves Initiateurs GP s'exerçant entre eux, sous la responsabilité permanente d'un MF1 ou BEES 1 licenciés à la FFESSM minimum. o Lors de formations avec de vrais élèves le responsable de la séance (E3-TSI minimum) est sous l'eau avec le stagiaire.
Définir une suite logique et pédagogique de séances de formation.	Construit un enchaînement de séances pratique et théorique permettant l'obtention d'une qualification donnée	Pédagogie Progression
Maîtrise des connaissances théoriques.	Les acquis du Guide de Palanquée - Niveau 4. Après une remise à niveau, doivent constituer la capacité minimale de l'élève Initiateur en matière de connaissance.	Le recours à une évaluation écrite doit permettre de mettre en évidence les éventuelles faiblesses que le stagiaire devra travailler individuellement par la suite.
Etre capable d'identifier les connaissances qu'il est strictement nécessaire de dispenser aux plongeurs évoluant dans la zone 0-20m.	Identifier le volume de connaissances et leur degré de difficulté que le plongeur doit acquérir.	Réflexion animée par le formateur.

SUITE - Extraits du MFT Initiateur paru le 21 novembre 2015 pour application le 1^{er} janvier 2016

Les modifications sont en bleu ou sur un fond bleu

Etre capable d'intégrer des connaissances théoriques dans le cycle de séances d'apprentissage.	Savoir associer aux leçons pratiques les éléments théoriques nécessaires à leur compréhension.	Réflexion du stagiaire animée par le formateur visant à identifier parmi les connaissances à transmettre, les cours pratiques auxquels elles sont liées (pré-requis).
Etre capable de présenter et de transmettre des connaissances théoriques.	Structurer la présentation (plan). Utilisation de tableau et vidéoprojecteur, etc. Les thèmes du Niveau 2 : <ul style="list-style-type: none"> - Accidents. - Réglementation. - Décompression. - Effets du milieu. - Principes de fonctionnement du matériel. - Autonomie. - Flottabilité. - Règles de protection de l'environnement. 	Animation de séances courtes (1/2 heure), en stricte relation avec la pratique. Les pré-requis de compréhension (physique, anatomie, physiologie) seront intégrés dans le développement des thèmes et ne feront pas l'objet de cours spécifiques (transversalité).
Connaître la réglementation relative à l'organisation et aux conditions de pratique de la plongée.	Cite les principales exigences et connaît les normes d'encadrement.	Réglementation
Analyser l'aptitude des plongeurs.	Recueille les informations nécessaires à l'évaluation du niveau de technicité (questionnement, consultation des documents de plongée).	Responsabilité
Attester du déroulement de l'activité.	Vise les documents des plongeurs lorsque nécessaire pour attester de la réalisation des plongées.	Responsabilité
Connaître les risques liés aux différentes pratiques et les mesures de prévention associées.	Enumère les risques et les mesures de prévention associées.	Sécurité
Expliciter les règles de sécurité visant à protéger les plongeurs et les autres personnes.	Communique et explicite les règles de sécurité et les bonnes pratiques, en fonction du contexte. S'assure de leur compréhension. Met en lien les « textes » et les règles, les caractéristiques de la plongée et le niveau réel des plongeurs.	Sécurité

2.3. Bilan des formations Départementales en IDF/Picardie

Afin de mieux cerner l'état actuel du GC4 en Ile-de-France/Picardie, des questionnaires ont été envoyés aux présidents des Commissions Techniques Départementales IDF/Picardie et aux Directeurs Techniques des Clubs du CODEP 91. Les résultats collectés ont permis d'établir un bilan.

L'objectif est d'obtenir une évaluation des pratiques aux niveaux organisationnels, financiers, administratifs et communication.

2.3.1. Modalité d'enquête

Les outils utilisés pour cette enquête sont Google Form pour la construction du questionnaire et Google Sheet pour la collecte des données. Les graphiques sont réalisés avec Excel.

Un lien du questionnaire permettant de répondre en ligne a été envoyé à tous les Présidents de Commission Technique Départementale et à tous les Directeurs Techniques des Clubs du 91.

Ont répondu toutes les CTD IDF/Picardie et neuf Clubs du département de l'Essonne

Les départements de la Picardie (Somme, Oise, Aisne) sont considérés comme un seul CODEP car la formation GC4 y est mutualisée. Ce regroupement plus les huit départements de l'IDF donne une base de 9 CODEP à l'enquête.

Les questions ont été reprises à l'identique suivi du résultat.

Quelquefois un commentaire apporte des précisions données par les CODEP

2.3.2. Analyse des résultats des Commissions Techniques Départementales

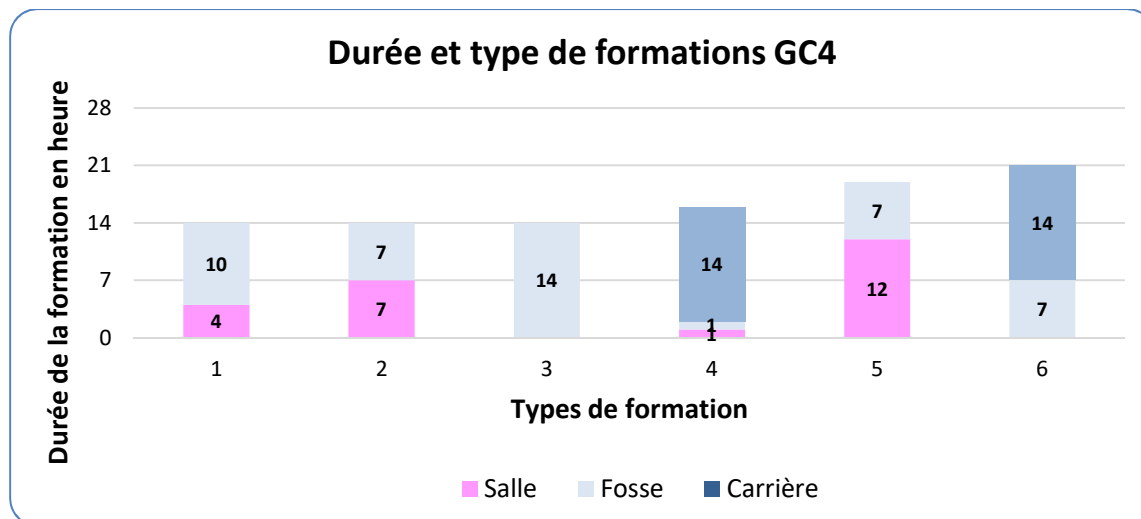
- **Votre CODEP organise-t-il des formations GC4 ?**

- 78% OUI => 6 CODEP

- 22% NON => 3 CODEP

*2 des 3 départements non organisateurs ont planifié une formation cette saison.
En conclusion tous les CODEP sauf 1 ont organisé ou organiseront en 2015-2016 des formations GC4 ou C10.*

- **Quel est la durée et le type de formation GC4 ?**



- ✓ *Les formations ont toutes une durée minimum de 14 h. La durée maximum est de 21h*
- ✓ *Le ratio temps de salle / temps dans l'eau est hétérogène entre les formations*
- ✓ *La formation en fosse est privilégiée au milieu naturel (carrière)*

- **Quel est le nombre moyen de candidats par stage ?**

- 7,8 candidats par stage en moyenne sur les 6 CODEP organisateurs soit environ 47 GC4 validés par an sur la Région. Les moyennes par département se situent entre 5 et 12 candidats par session.

- **Si vous le connaissez, quel est le % dans vos formations de stagiaires qui ont validé le N4 après avoir validé l'Initiateur?**

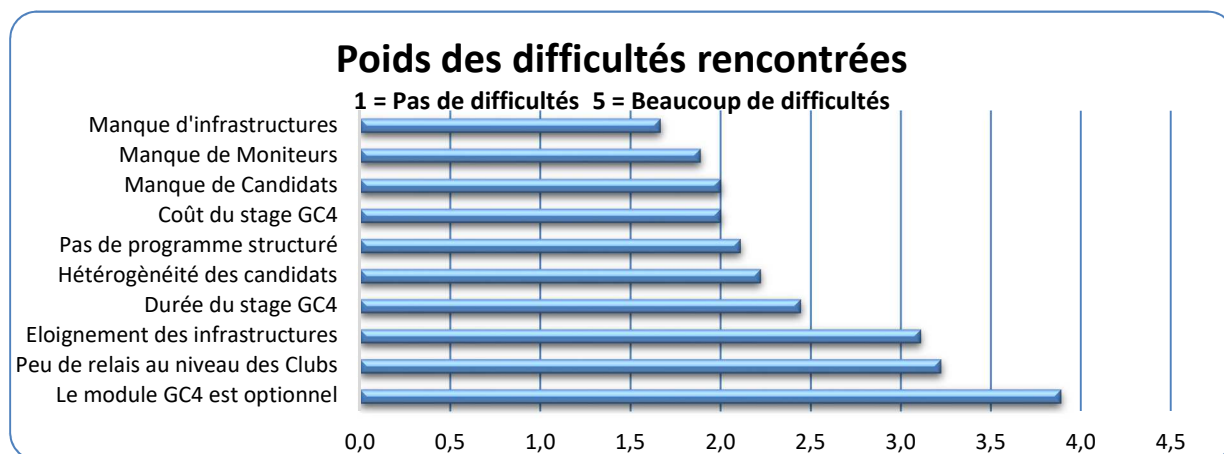
- En moyenne 50%

Le % moyen obtenu est basé sur des estimations de 4 CODEP sur les 9. On ne peut pas considérer le résultat comme significatif.

- **Quel est le ratio encadrement/stagiaires sur la partie pratique ?**

- Unanimement 1 Moniteur pour 2 Candidats

- **Quel est le coût moyen total de la formation GC4 pour un stagiaire ?**
 - 140 € lorsque une partie de la formation est réalisée en carrière (coût de 130 à 150€)
 - 48 € lorsque la formation est réalisée en fosse (coût de 20 à 80 €)
- **Pour vos formations avez-vous un programme de base réutilisable ?**
 - Tous les CODEPS organisateurs ont un programme réutilisable
- **Intégrez-vous dans l'équipe d'encadrement des TSI et/ou des Stagiaires ?**
 - Tous les CODEP organisateurs sauf un intègrent des TSI ou Stagiaires MF2
- **Quels sont les points qui vous semblent les plus réussis dans votre formation GC4?**
 - Pour $\frac{3}{4}$ des CODEP les ateliers de pédagogie pratique en fosse ou milieu naturel
 - Parmi ces $\frac{3}{4}$ plus de la moitié ajoutent les ateliers de pédagogie théorique
- **Quel est le poids des difficultés rencontrées ?**



Trois difficultés apparaissent clairement – Poids > 3

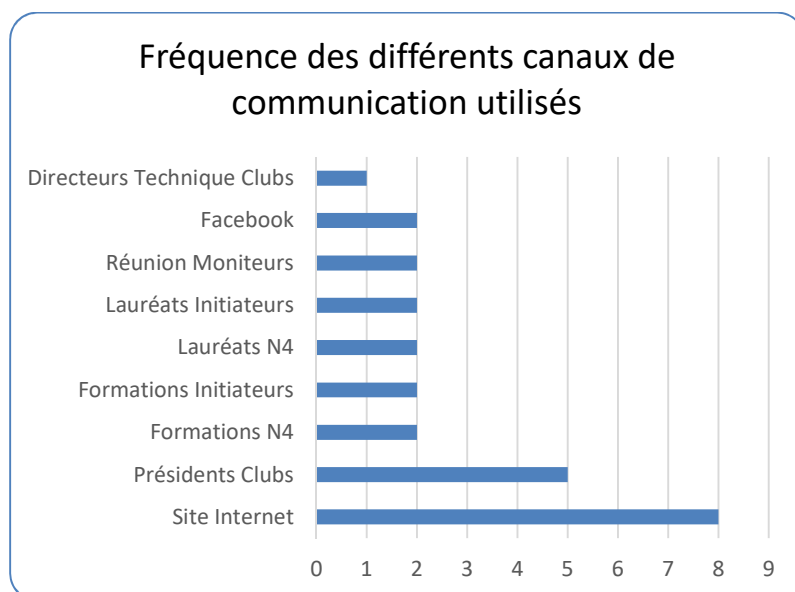
- ✓ *Le caractère optionnel*
- ✓ *La communication*
- ✓ *L'éloignement des infrastructures*

- **Indiquer si vous savez, pour votre département et sur les 3 dernières années, le % de N4/Initiateur validé GC4 ?**

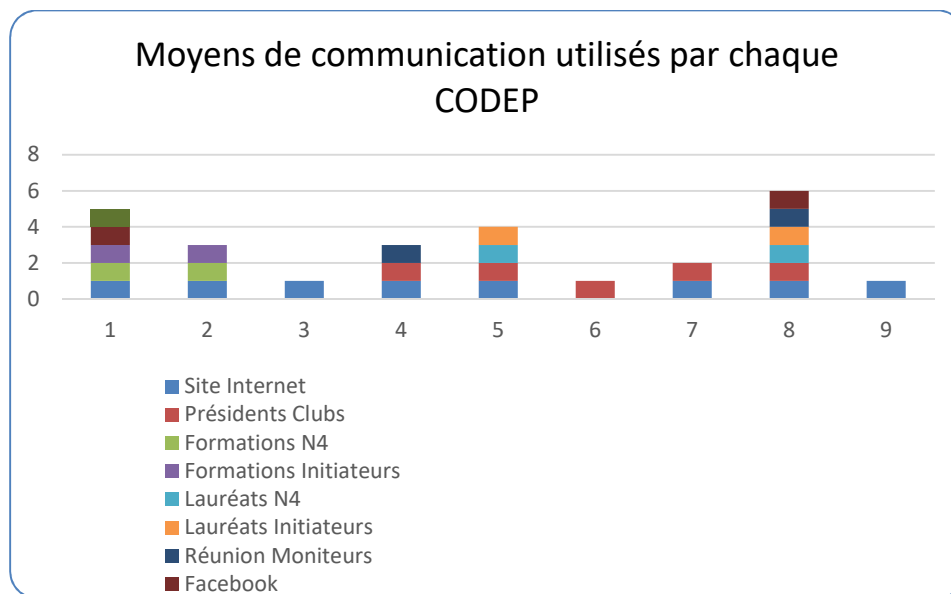
- 3 réponses variant de 5 à 28%

Information non significative au regard du faible taux de réponses par manque de connaissance sur cette donnée.

- **Quels moyens de communication utilisez-vous pour promouvoir le GC4 ?**



Les sites internet et les Présidents de Clubs sont les canaux de communication privilégiés.



La variabilité dans le nombre de canaux de communication est importante : de 1 à 6 canaux de communication sont utilisés selon les CODEP.

Il y a une corrélation entre le nombre de canaux utilisés et le nombre de stagiaires.

- **Pensez-vous que le GC4 devrait être rendu obligatoire ?**

OUI 7 sur 9

NON 1 sur 9

AUTRES 1 sur 9 c'est une décision CTN

- **Dans votre formation GC4 quels sont le ou les points sur le ou lesquels vous portez une attention particulière ?**

- Gestion de la sécurité en milieu naturel
- Expérience pratique
- Différence entre le milieu naturel et artificiel
- Pédagogie différenciée
- Aucun commentaire sur la transmission de connaissances

2.3.3. Analyse des résultats des Directeurs Techniques des Clubs du 91

Neuf Clubs parmi les plus importants en termes de licenciés ont répondu à l'enquête.

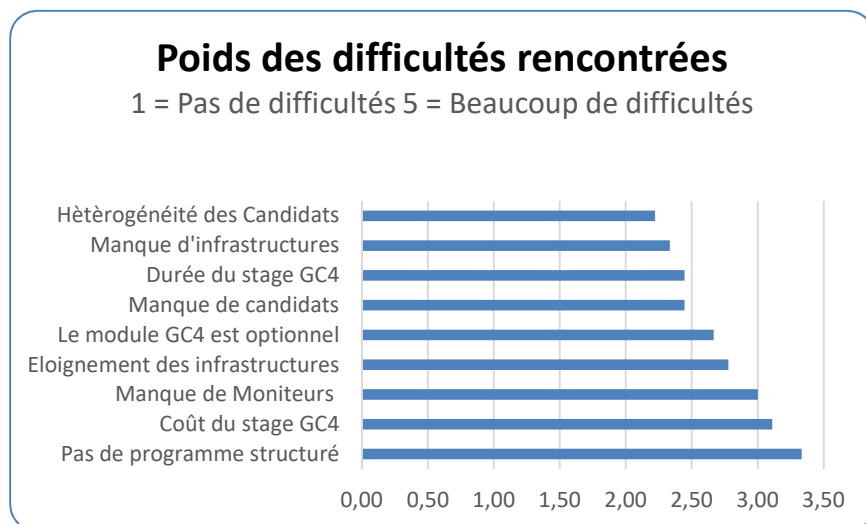
- **Votre Club organise-t-il des GC4 ? Quelle est la durée de la formation GC4 ?**

- Un seul Club organise des GC4 sur 3 jours et un autre en a déjà organisé sur 2 jours.

- **Dans votre Club, est-il obligatoire d'avoir suivi une formation GC4 pour enseigner jusqu'à 20 mètres ?**
 - OUI 3 Clubs sur 9 soit 33%

- ✓ *Les Clubs qui ont répondu OUI forment, ont formé ou compte former des GC4*
- ✓ *Dans certains Clubs le GC4 est obligatoire mais contourné par manque d'encadrants*
- ✓ *Dans d'autres Clubs le GC4 n'est pas rendu obligatoire par peur de manquer d'encadrants*

- **Indiquer si vous savez, pour votre Club et sur les 3 dernières années, le % de N4/Initiateur validé GC4**
 - 50% pour les 2 Clubs qui forment ou ont formé des GC4
- **Quel est le poids des difficultés rencontrées ?**



- **Etes-vous informés des formations GC4 proposées par le CODEP 91 ?**
 - OUI => 8 Clubs sur 9 soit 89%
- **Un membre de votre Club a-t-il déjà suivi une formation GC4 avec le CODEP 91 ?**
 - OUI => 3 Clubs sur 9 soit 33%
- **Pensez-vous que le GC4 devrait être rendu obligatoire ?**
 - OUI => 5 Clubs sur 9, 4 sont sans réponse soit 56%

- **Avez-vous des commentaires ou des compléments d'information au sujet du GC4 ?**

- Préférence pour une formation différenciée à 6, 20, 40 m
- Préférence pour une formation plus courte, en milieu artificiel et sur plusieurs soirées pour attirer plus de candidats
- Favoriser la communication sur le module GC4 qui est mal connu. Le manque de cadres est un frein

2.3.4. Résumé de l'enquête

Les Commissions Techniques Départementales

Les CTD organisent en grande majorité la formation GC4 avec des programmes établis mais selon des modalités très différentes tant sur le contenu, la durée et le lieu (fosse ou carrière). Le nombre moyen annuel de GC4 validés par CODEP est de 7,8 soit environ 47 par an.

Sur les 116 GP/N4 validés en moyenne chaque année dans la Région il est difficile de savoir combien sont déjà E1 il en est de même pour le nombre de GP/N4 qui valident l'E1. Information qui nous permettrait de connaître le taux d'E2 qui valide le GC4.

Les coûts et les ratios d'encadrement sont homogènes et les CODEP ne rencontrent pas ou peu de difficultés pour trouver des formateurs. Les stagiaires pédagogiques MF2 sont facilement intégrés dans l'encadrement du GC4.

Les difficultés rencontrées résident dans le caractère optionnel du GC4, l'éloignement des infrastructures et la communication.

Les canaux de communications privilégiés sont le site internet des CODEP respectifs et l'envoi de mail aux Présidents de Clubs.

Les séances pratiques, la sécurité et les différences entre milieux naturel et artificiel sont les principaux sujets développés au cours de la formation.

La grande majorité des responsables de formation souhaiterait rendre le GC4 obligatoire.

Les Clubs du CODEP 91

Les Clubs organisent peu de formation GC4. Ceux qui le font la rendent obligatoire pour enseigner à 20m.

Les difficultés sont le manque de programme structuré, le coût du stage, le manque de Moniteurs, l'éloignement des infrastructures et le caractère optionnel du GC4.

Les points communs constatés entre les CODEP les Clubs

- Rendre obligatoire le GC4
- Le caractère optionnel et l'éloignement des infrastructures sont des difficultés communes aux CODEP et aux Clubs.
- Aucun suivi n'existe réellement sur les E2 qui ont validé leur GC4

3. Valoriser la Compétence 10

Le caractère optionnel de la C10 nous demande un effort supplémentaire de persuasion auprès des E2, de l'encadrement et des dirigeants. L'objectif de ce chapitre est de proposer un ensemble d'arguments à destination des différents acteurs

3.1. De bonnes raisons de valider la Compétence 10

SECURITE des élèves

- Prise en compte des différences entre les milieux artificiel et naturel
- Sécurisation des ateliers en milieu naturel
- Organisation des ateliers verticaux
- Connaissance du cadre réglementaire de l'enseignement à 20 m du Plongeur d'Or au N4

QUALITE de la formation

- Pédagogie adaptée au milieu naturel et à la profondeur
- Acquisition d'une expérience d'enseignement à 20 m en milieu naturel
- Pédagogie adaptée au transfert de connaissances théoriques au N2

RESPONSABILITE des Présidents de Clubs

- S'appuyer sur un module de formation existant à destination des E2
- Assurance d'autoriser des encadrants E2 formés à l'enseignement à 20m
- Homogénéité des formations dispensées par les E2 au sein du Club

RESPONSABILITE des E2

- Prendre conscience des risques encourus résultant de la profondeur et des différences entre les milieux artificiel et naturel
- Se donner les moyens d'améliorer ses compétences
- Adapter sa pédagogie

ALLEGEMENTS et **EXEMPTIONS** dans le cursus E3

- Concerne les E2 dont le brevet GP/N4 date de moins de trois ans ayant validés leur GC4 ou C10 et possédant une expérience attestée.

- L'E2 bénéficiera d'allègements sur le stage en situation du cursus E3 et selon le cas d'exemption du stage initial MF1. Détail dans le tableau ci-dessous.

Tableau des allègements et exemptions

MF1 allègements et exemptions	Stage en situation						Examen								
	Stage Initial	Accueil des plongeurs	Conception pédagogique	Formation des plongeurs			Site de plongée	Sécuriser l'activité	Connaissances support	Aptitude - 25 m	Epreuve de pédagogie de la pratique	Epreuve de pédagogie organisationnelle	Epreuve de pédagogie de la théorie	Epreuve de remontée d'un plongeur en difficulté de - 25 m	Connaissance des règlements
certification acquise	BP-JEPS	UC1 10 unités de formation	UC2 10 unités de formation	UC3 10 unités de formation sans scaph	UC3 40 unités de formation avec scaph	UC3 15 unités de formation théorie	UC4/5 10 unités de formation	UC6 4 unités de formation	UC7	A1			4	5	
	Stagiaire DE-JEPS	exempté	exempté	exempté	exempté	exempté	exempté	exempté	exempté	exempté			exempté		
	GP-N4	exempté	exempté												
	(GP-N4 + DP)	exempté					allégé de 5								
	GP-N4 + Init (0-6 m)	exempté	allégé de 4	allégé de 5	allégé de 10						exempté				
	GP-N4 + Init (0-20 m)	exempté	exempté	allégé de 5	allégé de 20						exempté				
GP-N4 + DP + Init (0-6 m)	exempté	allégé de 4	allégé de 5	allégé de 10			allégé de 5			exempté					
GP-N4 + DP + Init (0-20 m)	exempté	exempté	allégé de 5	allégé de 20			allégé de 5			exempté					
conditions d'allègement et d'exemption	BP-JEPS	Etre titulaire de la qualification BP-JEPS.													
	Stagiaire DE-JEPS	Avoir obtenu l'UC3 du cursus DE-JEPS depuis moins de 3 ans													
	GP-N4	Etre titulaire de la qualification GP depuis moins de 3 ans à la date de délivrance du livret pédagogique													
	DP	Avoir réalisé la direction de 10 plongées, attestées par un enseignant E3 licencié à la FFESSM ou le président de Club													
	Init (0-6 m)	Avoir réalisé 10 séances d'enseignement les 2 années précédentes, attestées par un enseignant E3 licencié à la FFESSM ou par le président de club.													
Init (0-20 m)	Avoir réalisé l'UC10 (Enseignement 0 - 20 m) du cursus Initiateur.														
	Avoir réalisé 20 séances d'enseignement dans l'espace 0 - 20 m, à l'issue de l'acquisition de l'UC10, dont au moins 10 en milieu naturel au-delà de 6 m, les 2 années précédentes, attestées par le E3 licencié à la FFESSM ou par le président du club.														

3.2. Des moyens mis à disposition pour la validation de la Compétence 10

PROGRAMMES MODULAIRES

- Un découpage de la formation en modules indépendants d'une durée de 2h ou 3,5h est proposé dans le chapitre mise en œuvre. L'objectif de ces modules est de faciliter la construction de programmes de formation complets quel que soit le lieu ou la durée. Ces modules s'adaptent aussi bien aux formations réalisées en milieu naturel, qu'en milieu artificiel ou aux formations mixtes.

PROXIMITE d'un milieu naturel intéressant à plusieurs points

La base de Beaumont sur Oise offre toutes les conditions pour la réalisation de séances pratiques GC4. D'ici peu des salles de cours seront disponibles pour le reste de la formation.

- Réduire les coûts de formation, le temps passé et la fatigue par rapport aux formations organisées dans des carrières plus éloignées
- Réaliser des séances pratiques en milieu naturel pour ceux qui se forment uniquement en fosse
- Conserver ou faciliter la possibilité et l'intérêt de mixer les séances pratiques en fosse et milieu naturel
- Enseigner à de vrais stagiaires N1 et N2 en milieu naturel. Une acquisition d'expérience tout aussi profitable aux stagiaires N1 et N2 qu'à l'E2. C'est un double avantage.
- Mutualiser plus aisément les formations inter Clubs ou inter CODEP
- Mobiliser des encadrants facilement
- Maintenir plus régulièrement ses acquis de formateur en milieu naturel

SUIVI REGIONAL des GC4 et C10 validés

- A terme les E2 qui auront validé la C10 seront déclarés et enregistrés au niveau de la Région
- Visibilité pour les Présidents de Clubs

4. Promouvoir la Compétence 10

Armés de quelques arguments développés au chapitre précédent nous devons maintenant les porter à l'attention du plus grand nombre. Les moyens technologiques de communication sont redoutables, mais sur des sujets tel que la C10 qui est optionnelle, mal connue et dont on l'utilité n'est pas toujours bien appréhendée, nous devons déployer toute la panoplie des canaux de communication à notre disposition pour ancrer de nouvelles pratiques.

Je propose une démarche de type plan de communication afin de recenser les différentes possibilités de diffusion des arguments en faveur de la C10.

4.1. Les questions préalables à se poser

A la manière d'une construction de séance pratique nous allons nous poser le même type de questions.

Quoi ? Pourquoi ? A qui ? Par qui ? Comment ? Quand ? Combien ?

Le plan de communication est élaboré à partir des réponses aux questions ci-dessus, des résultats de l'enquête menée auprès des responsables de formation et du retour d'expérience.

- **Quoi ?**
 - Promotion de la C10, enseignement dans l'espace 0-20 mètres.
- **Pourquoi ?**
 - La C10 est optionnelle, tous les E2 et futurs E2 doivent être informés et conscients des compétences indispensables pour enseigner en toute sécurité jusqu'à 20 mètres
- **A qui porter le message ? quelle est la cible ?**
 - Les E1 qui se lance vers le GP/N4
 - Les GP/N4 qui se lancent vers l'initiateur
 - Les E2 en titre
 - Les Moniteurs
 - Les Directeurs Techniques des Clubs
 - Les Présidents de Clubs
- **Par qui le message est porté ?**
 - Les Moniteurs
 - Les Directeurs Techniques Clubs
 - Les Présidents de Clubs
 - Les E2 ayant validé le GC4 ou la C10
 - Les Présidents de Commissions Techniques Départementales
 - Les Présidents de CODEP

- **Comment** porter le message ?
 - Information sur les sites Internet Clubs et CODEP, lien RSS
 - Réseaux sociaux en particulier Facebook
 - Liste d'adresses personnalisées par profil
 - Présentation formelle
 - De vive voix
- **Quand** porter le message
 - Dès le début de saison
 - A l'inscription au Club
 - Réunions de Présidents / de Directeurs Techniques / de Moniteurs
 - Stage Initial et Final Initiateur
 - Stage Final GP/N4
 - Après l'examen ou sur une remise de diplômes différée
 - Entretien individualisé
- **Combien** au sens statistique
 - Nombre de stagiaires formés par rapport à ceux contactés
 - Ratio d'E2 ayant validé le GC4 ou la C10
 - Evaluation de la formation par les stagiaires
 - Quel canal de communication a décidé le stagiaire à valider la C10 ?

4.2. Le plan de communication

Le plan de communication est présenté sous forme de tableaux synthétiques et de commentaires proposant des approches par profil ciblé. L'information sur le site internet du Club ou du CODEP est une pratique courante, elle n'est pas évoquée.

Chaque approche est notée sur sa difficulté de « Mise en œuvre » et sur son résultat en terme « d'Efficacité ». La grille de notation a été construite à partir d'un retour d'expérience de plusieurs organisateurs de formation.

Notation	+	++	+++
Mise en œuvre	difficile	facile	très facile
Efficacité	faible	grande	très grande

4.2.1. Profil cible : E1, GP et E1/GP (E2) nouvellement validés

A QUI	PAR QUI	QUAND	COMMENT	Mise en œuvre	Efficacité	
E1/GP (E2) GP E1	Président de Club	Inscription au Club	Fichier d'inscription	+++	++	
	Président de Club	Après l'examen final	Message personnel	++	+++	
	Directeur Technique	Après l'examen final		++	+++	
	Moniteurs	En cours de formation	De vive voix	+++	+++	
	CODEP		Stage Initial	Remise des livrets	+++	++
			Stage Final	Proclamation des résultats	++	+++

Une phase d'appropriation des arguments et de préparation est indispensable.

Le choix du moment pour promouvoir la C10 à une forte incidence sur la motivation du stagiaire.

L'entrée en formation avec le plaisir d'apprendre, la réussite d'une formation vue comme une source de progrès personnel et le plaisir d'enseigner ensuite renforce la motivation intrinsèque des E2. Ces moments forts, source de plaisir personnel inscriront la motivation dans la durée.

Les leviers de la motivation extrinsèque moins efficaces à long terme mais tout aussi exploitables peuvent être comparés à ceux qui régissent quelquefois l'activité professionnelle. « Je me forme sinon je ne pourrai pas participer aux stages techniques » c'est du domaine de la récompense. « Je me forme parce que je dois obligatoirement évoluer vers un niveau supérieur », c'est du domaine de la croyance ou de l'obligation que je m'impose. Le plaisir est moins moteur, la motivation peut se fragiliser dans le temps.

Dans les deux cas, la recevabilité des arguments et l'engagement du stagiaire seront influencés par la relation de confiance que l'interlocuteur ne doit pas manquer d'établir.

4.2.2. Profil cible : E2 qui enseignent sans GC4 ou Compétence 10

A QUI	PAR QUI	QUAND	COMMENT	Mise en œuvre	Efficacité
E2 sans GC4	Directeur Technique	Début de saison	De vive voix	+	++

Le caractère optionnel du GC4, le besoin pressant d'E2 pour encadrer les fosses, le manque d'encadrants pour valider des GC4, le manque de propositions de formation et le manque de motivation à tous niveaux ont poussé nombre d'E2 à se lancer dans la formation à 20 mètres sans avoir validé le GC4.

Bien entendu l'intérêt d'une formation à posteriori peut leur paraître désuet.

Pour eux les arguments développés restent les mêmes. Il est important de souligner l'intérêt de se maintenir à jour et de consolider ses acquis. Une autre source de motivation est d'identifier les difficultés qu'ils rencontrent ou ont rencontrées sur leur enseignement à 20 mètres et leur demander d'en témoigner dans le cadre d'une formation C10. C'est un échange enrichissant pour tous.

4.2.3. Profil cible : Les cadres

A QUI	PAR QUI	QUAND	COMMENT	Mise en œuvre	Efficacité
Moniteurs	CODEP	Début de saison	Par mail	+++	+
		Réunion des Moniteurs	Présentation type ppt Groupe de réflexion	+	+++
Directeur Technique	Réunion des Moniteurs	++		++	
Directeurs Techniques	CODEP	Réunion des DT		+	++
Présidents de Club	CODEP	Réunion des Présidents		++	+

Les CODEP sont en première ligne pour s'adresser aux cadres de plongée. Les différentes réunions émaillant une saison sont de bonnes occasions pour présenter et rappeler l'intérêt de la C10.

Un sujet de ce type, polémique par sa nature optionnelle, est une excellente opportunité d'échanges s'ils sont un tant soit peu organisés.

Par exemple au cours d'une réunion de Présidents organisée par le CODEP on peut faire témoigner un Président qui organise des GC4 ou C10 au sein de son Club, un autre qui oblige ses E2 à valider le GC4 ou la C10 pour enseigner à 20 mètres et un autre qui applique le Code du Sport à la lettre c'est-à-dire en n'exigeant pas la validation du GC4 aux E2 de son Club. A partir de ses témoignages animer une phase de questions réponses dans lesquelles l'animateur développera les arguments en faveur de la C10 et relèvera les difficultés exprimées.

Un autre exemple consiste lors d'une réunion de Moniteurs ou de Directeurs Techniques de créer des groupes de réflexion sur l'intérêt de la C10 (durée 30min) suivi d'une restitution plénière pilotée par l'animateur (durée 30min). Cette approche est valable au sein du Club.

Rendre acteur renforce l'adhésion aux conclusions des débats. Le message véhiculé n'en sera par la suite que d'autant plus homogène.

Sur l'aspect responsabilité, les E2 peuvent enseigner sauf avis contraire de la part du Président du Club, ce qui implique, à priori, que les risques sont connus du Président de Club et que les dispositions pour les limiter sont prises.

La proximité la base régionale de Beaumont sur Oise et l'ensemble des avantages qui en découlent sont pour les cadres un argument de poids dans le choix de leur lieu de formation.

4.2.4. Les réseaux sociaux

La fréquentation des réseaux sociaux n'est plus à démontrer. C'est un outil clé en mains plus facile à mettre en œuvre qu'un site. L'animation du réseau est la clé du succès, ce qui implique d'instaurer une routine de création et de relais de contenus. L'interaction avec les utilisateurs est facile et grâce à ses fonctionnalités de partage la diffusion devient large et massive. Cela peut-être assimiler à du marketing viral dont la finalité est de donner envie à l'utilisateur d'aller sur le site du Club, du CODEP ,... pour s'inscrire par exemple à une formation C10. Le site quant à lui doit contenir des images et surtout des films c'est plus efficace que de longues explications. La vidéo est à ce jour le format le plus partagé sur le web, représentant 60% du trafic, comme le montre le succès de YouTube ou de

Dailymotion. Le podium de la sphère internet en nombre d'utilisateurs français :

- Facebook 26 millions (75% du contenu échangé sont des images)
- YouTube 25 millions (met en ligne 100h de vidéo toutes les minutes)
- Twitter 5,5 millions
- Google+ 5,5 millions

En conclusion, dans la mesure du possible adopter le format vidéo pour nos messages représente le moyen de communication le plus efficace pour mettre en avant nos actions tout en veillant bien entendu au respect du droit à l'image.

5. Mettre en œuvre la Compétence 10

Après avoir valorisé et promu la C10 intervient sa mise en œuvre. La durée de la formation C10 prévue par le MFT est d'une journée pédagogique et de 4 séances à 20 mètres.

La proposition de mise en œuvre présentée dans ce chapitre s'adresse en priorité aux organisateurs de formation.

L'objectif, au travers d'une approche modulaire, est de faciliter la mise en œuvre d'une formation C10.

Le principe repose sur des modules indépendants que le formateur assemblera en fonction de son contexte.

Les modules proposés, au nombre de onze, ont une durée allant de 2 à 3,5 heures. Ils contiennent soit de la formation pratique en milieu naturel ou artificiel soit de la formation pédagogique en salle. Plusieurs combinaisons sont possibles offrant ainsi souplesse d'organisation et d'adaptation

La sécurité de l'enseignement à 20 mètres est une part importante de la formation. A cet effet les moments de réflexion et les mises en situations concrètes sur le sujet ont été privilégiés au sein de chaque module.

5.1. Les modules types proposés

La journée pédagogique

La journée pédagogique est divisée en trois modules d'une durée de 2 h les rendant planifiables sur trois soirées ;

Séance 1	1.1 - Présentation de la formation
	1.2 - Evaluation des connaissances
	1.3 - Réflexion sur les différences entre les milieux naturel et artificiel

Séance 2	2.1 - Rappels de pédagogie
	2.2 - Construire une progression
	2.3 - Concevoir une séance pratique

Séance 3	3.1 - Réglementation
	3.2 - Réflexion sur l'association de la théorie à la pratique
	3.3 - Concevoir une séance théorique

Le quatre séances pratiques

Les quatre modules proposés en milieu naturel ou les quatre proposés en milieu artificiel sont sous le même format. Leur durée est de 3,5h pour être planifiables par demi-journée.

Séance Pratique n	n exercices
	Théorie appliquée à la pratique

5.2. L'encadrement de la formation C10

Le responsable de formation est un MF2 FFESSM, BEES 2° ou DES-JEPS licenciés à la FFESSM
Récapitulatif des prérogatives d'encadrement en fonction des étapes de formation et des élèves.

Etapes de formation	Qui sont les élèves ?	Qui peut encadrer ?
Mise en situation dans l'eau	GP entre eux	MF1 / BEES1
Formation	Vrais élèves	E3-TSI dans l'eau
Validation de la Compétence 10		MF2 / BESS2 / DESJEPS licenciés FFESSM

5.3. Quel format pour la journée pédagogique ?

La journée pédagogique peut-être réalisée d'une seule traite ou en plusieurs étapes. Les tableaux ci-dessous apportent quelques éléments d'aide à la décision en fonction des contraintes de chacun. Par expérience l'étalement dans le temps de la journée pédagogique semble plus profitable. Les E2 peuvent à leur initiative effectuer un travail personnel ou un travail donné par le formateur en vue de préparer les séances suivantes. Des exemples de travail personnel sont donnés.

Journée pédagogique réalisée en trois séances de 2h	
Avantages	Inconvénients
Peut se réaliser en soirée, gain d'une journée complète Volume du contenu plus digeste Temps de maturation Possibilité de revoir le contenu Travail personnel envisageable Temps pour homogénéiser le niveau du groupe Articulation plus facile avec les séances de pratique	Plusieurs réservations de salle Risques d'absence plus importants

Journée pédagogique réalisée d'une seule traite	
Avantages	Inconvénients
Présence de tous sur toute la durée Une seule réservation de salle Sur un stage complet de trois jours, possibilité de mixer les activités théoriques et pratiques	Une journée complète à réserver Contenu important à digérer Pas de travail personnel entre les séances

Difficulté en cas de niveau hétérogène
--

5.4. Les trois modules de la journée pédagogique

La journée pédagogique est l'opportunité de développer les qualités d'analyse, d'échange, d'argumentation, de synthèse et de présentation des E2. L'approche retenue au sein des modules consiste à rendre prépondérant le travail collectif, les TP et la réflexion en groupe. La bienveillance des formateurs et la confiance qu'ils accorderont aux E2 tout au long de la formation sont d'excellents leviers au service de la réussite.

Les contenus des modules (progression, durées) sont issus de l'expérience *in situ*, ils sont donnés à titre indicatif. La construction du programme est de la responsabilité de l'organisateur.

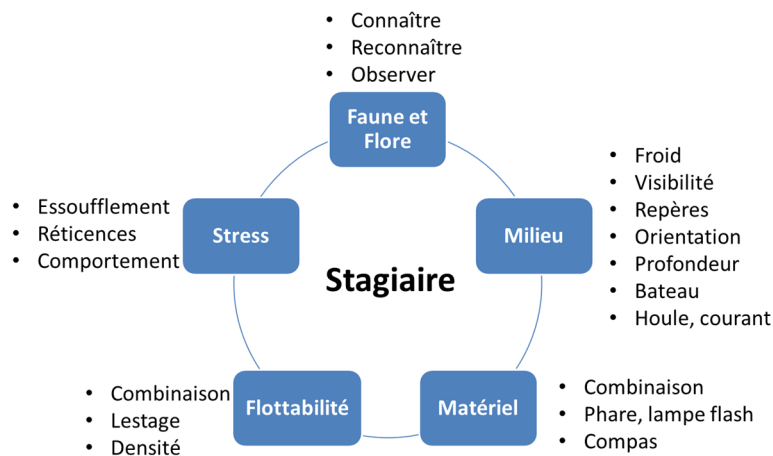
Journée pédagogique	Séance 1	Durée 2 h
1.1 - Présentation de la formation		15mn
Tour de table Programme. Déroulement du stage. Validation Prérogatives de l'E2 / Carnet Pédagogique Le cadre estime l'expérience de chacun pour adapter au mieux la formation		
1.2 - Evaluation des connaissances		1h
Evaluation à partir d'un questionnaire reprenant les thèmes de la théorie GP/N4. Exemple en annexe Les réponses sont individuelles et la correction collective Les E2 identifient leurs lacunes et le travail personnel pour les combler. Le cadre souligne l'importance de maintenir ses connaissances à jour.		
1.3 - Réflexion sur les différences entre milieu naturel et artificiel		45mn
Réflexion menée par petit groupe ou collectivement. Formalisation sur un tableau - Identifier les différences qui existent entre les milieux naturel et artificiel - Identifier les risques selon les milieux et leur impact sur l'enseignement. Moniteur, Stagiaire. - Quelle est la sécurité à mettre en place pour limiter les risques identifiés ? Le cadre guide, formalise et complète.		

5.4.1. Une idée d'outil pour aider les E2 dans leur réflexion

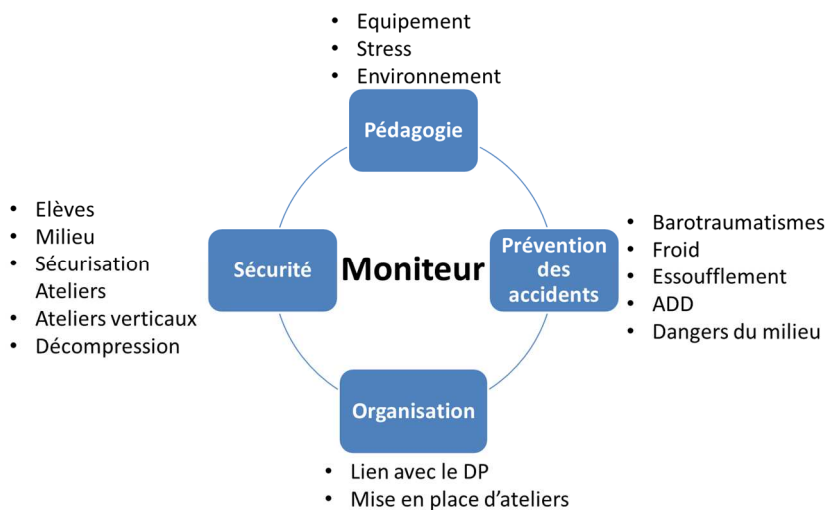
Les outils d'analyse au format carte « toile » ou « heuristique » peut-être proposé pour aider les E2 dans leur réflexion. Ces outils s'appliquent très facilement sur d'autres sujets de réflexion. Ils peuvent être réalisés à la main ou à l'aide d'outils informatiques (PowerPoint, Freemind,...)

A partir d'une idée centrale qui est dans notre exemple « l'impact du milieu naturel sur le stagiaire ou sur le moniteur » définir sur le premier cercle les points importants concernés par cet impact. Par arborescence enrichir ensuite chaque point en établissant des liens au besoin. Ces outils par l'utilisation de la réflexion, de la représentation graphique et de l'écrit permet de d'organiser ses idées, de comprendre et retenir plus facilement.

Impact du milieu naturel sur le stagiaire



Impact du milieu sur le moniteur



Journée pédagogique	Séance 2	Durée 2h
2.1 - Rappels de pédagogie		1h
Rappels généraux. Rappel sur la terminologie. TP en groupe et restitution TP 1 : N1 Perfectionnement stabilisation à 10 m, donner la justification et les prérequis TP 2 : N2 Assistance, définir l'objectif final et les critères d'évaluation <i>La préparation de ces sujets permet au E2 de se remémorer les définitions et l'usage de la terminologie sur le plan conceptuel et pratique.</i>		
2.2 - Construire une progression		30mn
Présentation magistrale. TP en groupe et restitution TP : construire des formations N2 en faisant varier la durée, le mode continu, discontinu, les types de milieu, la mixité des milieux,... <i>Le milieu naturel et le mixte naturel/artificiel sont à privilégier. Travailler sur des plannings reflétant des progressions susceptibles d'être mise en œuvre par les E2.</i>		
2.3 - Concevoir une séance pratique		30 mn
Présentation magistrale. Lien avec les différences et risques identifiés en séance 1. 3 étapes structurantes à développer le briefing, les exercices, le débriefing. La sécurité est abordée à toutes les étapes Travail personnel : préparation des thèmes vus en 2.1 pour mise en œuvre lors de la première séance pratique. Objectif : Comparer ce qui a été conçu avec ce qui a été réalisé. Concevoir des séances pragmatiques.		

Journée pédagogique	Séance 3	Durée 2h
3.1 - Réglementation		45mn
Présentation magistrale ou sous forme d'un questionnaire corrigé collectivement Identifier les parties concernant l'E2 => Code du sport / MFT Développer => Responsabilités / Plongée enfant / Respect de l'environnement <i>Le format questionnaire avec questions ciblées autour de l'enseignement à 20m rend la séance plus productive surtout si ce sont les E2, entre eux, qui définissent les bonnes réponses. Le formateur joue le rôle de modérateur. Exemple en annexe</i>		
3.2 - Réflexion sur l'association de la théorie à la pratique		45mn
Travail en groupe. Identifier les sujets de théorie strictement nécessaires au N2 et les classer par "thème général" ou par "besoin du plongeur". Associer à chaque sujet la séance pratique la plus appropriée pour l'aborder et/ou le justifier.		
3.3 - Concevoir une séance théorique		30 mn
Présentation magistrale. Plan de séances théoriques physique, accident, matériel Travail personnel : chaque E2 prépare un des sujets de théorie N2 listé dans le MFT. Chaque E2 présente en 10 min le sujet préparé à tous les autres E2. Les présentations sont faites entre les séances pratiques par exemple. Objectif : maîtrise du temps, aller à l'essentiel, structurer la transmission des connaissances, utiliser le tableau, communiquer. Au-delà des compétences développées cet exercice permet à tous les E2 d'identifier les points essentiels de chaque sujet		

5.5. Les modules des séances pratiques

Quatre séances pratiques sont prévues par le MFT pour acquérir une expérience d'enseignement à 20m.

Les modules proposés correspondent à une séance pratique d'une durée de 3,5h. Cette durée inclut tous les temps de préparation et d'équipement.

Un cadre et deux E2 composent l'effectif optimal de chaque séance. Ce ratio, comme l'a démontré l'enquête, est celui utilisé par tous.

A chaque exercice il incombera à l'E2 conducteur de la séance pratique de définir les rôles du cadre et de l'autre E2 et leur positionnement dans ou hors de l'eau.

Les contenus des modules (progression, durées) sont issus de l'expérience *in situ*, ils sont donnés à titre indicatif. La construction du programme est de la responsabilité de l'organisateur.

Les premières séances avec de vrais élèves sont de préférence à réaliser à l'issue des quatre séances pratiques et en présence d'un cadre.

Les exercices sont donnés à titre d'exemple. Ils peuvent être proposés par le formateur ou, selon la progression choisie, imaginés par les stagiaires. Dans les deux cas il semble intéressant de leur demander d'associer des éléments de théorie. En fonction des conditions, des exercices d'autonomie et d'orientation peuvent clôturer les séances.

Séance 1 - La première séance pouvant être considérée comme une adaptation et une évaluation initiale est réalisée à une profondeur de 10 m. Dans les formations mixtes la recommandation est de réaliser préalablement les mêmes exercices dans une fosse à 10 m, c'est un moyen de mettre en exergue les différences avec le milieu naturel.

Pratique en Milieu Naturel	Séance 1	Durée 3,5h
Sujet : Perfectionnement stabilisation N1 à 10 m	2 E2 + 1 cadre	
Objectif : - Premier contact avec l'enseignement en milieu naturel. Choisir la zone de travail - Contrôler le lestage des N1, conseil. - Expliquer comment utiliser finement le poumon ballast - Définir un protocole de communication. Rappelle les règles de sécurité - Mettre en relation la théorie avec la pratique / Poumon Ballast / flottabilité		
Exercice 1 : A 10 m stabilisation au gilet et ensuite faire varier sa profondeur de 1m en utilisant le poumon ballast. Les jambes sont croisées. <i>Donner des éléments théoriques / Flottabilité, poumon ballast</i>		
Exercice 2 : A 10 m stabilisation face à face de 2 N1. Les N1 échangent une ceinture de plomb avec 1kg en maintenant leur stabilisation à l'aide du gilet et du poumon ballast. Augmenter la difficulté en rajoutant de un à trois kilos supplémentaires. <i>Donner des éléments théoriques / Flottabilité, lestage</i>		

Séance 2 - Les exercices de la séance 2 comme pour la séance 1 sont dans une formation mixte réalisés préalablement dans une fosse de 20 m. A cette profondeur les E2 constatent encore mieux les différences entre les milieux naturels et artificiel. La perte de repères est la difficulté majeure rencontrée pendant les formations. La transposition de l'expérience d'enseignement en fosse vers le milieu naturel est très limitée dans ce domaine.

Pratique en Milieu Naturel	Séance 2	Durée 3,5h
Sujet : Initiation à l'assistance PA20	2 E2 + 1 cadre	
Objectif : - Mettre en place un atelier vertical - Etre précis et concis sur le briefing - Avoir le bon positionnement pour assurer la sécurité - Utiliser les repères naturels - Respecter les recommandations sur les ateliers verticaux - Mettre en relation la théorie avec la pratique / la perte de repaires		
Exercice 1 : A 20 m deux PA20 stabilisés remontent le long d'un bout jusqu'à 5 m en se tenant la main chacun gère son gilet. Augmenter la difficulté en le faisant sans repaire. <i>Donner des éléments théoriques / Vision, son, équilibre</i>		
Exercice 2 : A 20 m deux PA20 sont stabilisés face. Un est passif, l'autre utilise les gilets pour remonter à 5 m. Le PA20 actif doit immédiatement lâcher l'inflateur ou la purge de son binôme à chaque utilisation. Il ne peut pas s'y accrocher pour régler la vitesse. <i>Donner des éléments théoriques / Milieu naturel, compressibilité</i>		

Séance 3 – La remédiation confronte l'E2 à une réflexion plus poussée. Il ne peut compter que sur sa propre expérience à 20m pour identifier les difficultés et adapter les correctifs ou éducatifs appropriés. A cette étape l'apport technique du cadre est capital, il peut demander à l'E2 un travail en amont d'identification des difficultés potentielles des exercices, leurs préventions et leurs remédiations possibles.

Pratique en Milieu Naturel	Séance 3	Durée 3,5h
Sujet : Remédiation assistance N2	2 E2 + 1 cadre	
Objectif : - Comprendre ou se situe la difficulté. Proposer des éducatifs, des aides (bout, repaires...) - Ne prendre qu'un élève au fond - Limiter les répétitions sans analyse de la situation - Encourager, renforcer la relation de confiance - Assurer la sécurité en toute circonstance - Mettre en relation la théorie avec la pratique / les accidents		
Exercice 1 : A 20 m assistance avec décollage trop lent. <i>Donner des éléments théoriques / Essoufflement</i>		
Exercice 2 : A 20 m assistance avec une vitesse de remontée trop rapide. <i>Donner des éléments théoriques / La surpression pulmonaire</i>		

Séance 4 – La dernière séance est appropriée à une synthèse de la formation pratique. Les exercices sur le thème de l'évaluation mettront en évidence les compétences de l'E2 en matière de mise en place d'ateliers verticaux, d'organisation, de respect des recommandations de la CTN, de brief et de debrief, de la position de l'E2 pendant ses exercices, des mesures de prévention des accidents et de la mise en place de la sécurité à toutes les étapes.

Pratique en Milieu Naturel	Séance 4	Durée 3,5h
Sujet : Evaluation N2	2 E2 + 1 cadre	
<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappeler l'épreuve, donner les critères d'évaluation et les critères éliminatoires - Ne pas interrompre l'exercice sauf pour des raisons de sécurité - Débriefing objectivement. Souligner ce qui a été réussi - Identifier ce qui n'est pas acquis et faire des apports techniques. - Inscrire l'élève dans une logique de réussite 		
<p>Exercice 1 : A 20 m évaluation d'une assistance. Le cadre à partir des éléments donnés par l'E2 fait une assistance à 20m en commettant une ou deux imperfections.</p>		
<p>Exercice 2 : Evaluation d'une organisation et d'un déroulement de plongée en autonomie. Le cadre à partir des éléments donnés par l'E2 part pour une plongée en autonomie en provoquant une ou deux situations nécessitant une réaction (froid, réserve,...). Sortie au parachute.</p>		

5.5.2. Les modules de séances pratiques en Milieu Artificiel

Les séances en milieu Artificiel requièrent la location d'une fosse avec si possible une salle à proximité. Un créneau de 2 heures de fosse et de 1,5 heure de salle correspond aux formats des séances proposées. Dans cette configuration le constat du terrain est que sur la même durée on peut réaliser plus d'exercices qu'en milieu naturel. Toutefois certaines capacités telles que l'orientation ou la prise de repaires sont difficiles à développer en milieu artificiel. La partie salle permet de faire les briefs et les debriefs. La salle se prête bien à la restitution du travail individuel vu dans la journée pédagogique, comme les présentations en 10mn d'un sujet de théorie.

Séance 1 - Les exercices proposés sont identiques aux exercices de la séance 1 et 2 réalisé en milieu naturel pour pouvoir comparer entre les milieux dans le cadre d'une formation mixte.

Pratique en Milieu Artificiel	Séance 1	Durée 3,5h
Sujet : Perfectionnement stabilisation N1 à 6 m et N2 à 20m	2 E2 + 1 cadre	
Objectif : - Première approche de l'atelier vertical, respect des recommandations de la CTN - Etre précis et concis sur son briefing - Définir un protocole de communication. Rappelle les règles de sécurité - Se positionner pour assurer la sécurité - Expliquer comment utiliser finement le poumon ballast - Mettre en relation la théorie avec la pratique / Poumon Ballast		
Exercice 1 : A 10 m stabilisation au gilet et ensuite faire varier sa profondeur de 1m en utilisant le poumon ballast. Les jambes sont croisées. <i>Donner des éléments théoriques / Flottabilité, poumon ballast</i>		
Exercice 2 : A 10 m stabilisation face à face de 2 N1. Les N1 échangent une ceinture de plomb avec 1kg en maintenant leur stabilisation à l'aide du gilet et du poumon ballast. Augmenter la difficulté en rajoutant de un à trois kilos supplémentaires. <i>Donner des éléments théoriques / Flottabilité, lestage</i>		
Exercice 3 : A 20 m deux N1 stabilisés remontent le long de la paroi en se tenant la main chacun gère son gilet. <i>Donner des éléments théoriques / Vision, son, équilibre</i>		
Exercice 4 : A 20 m deux N1 sont stabilisés face. Un est passif, l'autre utilise les gilets pour remonter à 5 m. Le N1 actif doit immédiatement lâcher l'inflateur ou la purge de son binôme à chaque utilisation. Il ne peut pas s'y accrocher pour régler la vitesse. <i>Donner des éléments théoriques / Compressibilité</i>		

Séance 2 – La sécurisation des ateliers verticaux et le thème principal de cette séance. La difficulté réside dans la multiplicité des exercices à des profondeurs différentes et sur la gestion du nombre de remontées.

Pratique en Milieu Artificiel	Séance 2	Durée 3,5h
Sujet : Initiation N2	2 E2 + 1 cadre	
Objectif : - Mettre en place un atelier vertical - Etre précis et concis sur son briefing - Se positionner pour assurer la sécurité - Utiliser les repères naturels - Respecter les recommandations sur les ateliers verticaux - Mettre en relation la théorie avec la pratique / la perte de repaires		
Exercice 1 : A 10 m – Initiation à la REC <i>Donner des éléments théoriques / Surpression pulmonaire</i>		
Exercice 1 : A 20 m – Initiation à l'assistance		
Exercice 3 : A 8 m – Initiation à l'utilisation du parachute		

Séance 3 – La remédiation confronte l'E2 à une réflexion plus poussée. Il ne peut compter que sur sa propre expérience à 20m pour identifier les difficultés et adapter les correctifs ou éducatifs appropriés. A cette étape l'apport technique du cadre est capital, il peut demander à l'E2 un travail personnel en amont d'identification des difficultés potentielles des exercices, leurs préventions et leurs remédiations possibles.

Pratique en Milieu Artificiel	Séance 3	Durée 3,5h
Sujet : Remédiation assistance N2	2 E2 + 1 cadre	
Objectif : - Comprendre où se situe la difficulté. Propose des éducatifs, des aides (bout, repaires...) - Ne prendre qu'un élève au fond - Limiter les répétitions sans analyse de la situation - Encourager, renforcer la relation de confiance - Assurer la sécurité en toute circonstance - Mettre en relation la théorie avec la pratique / les accidents		
Exercice 1 : A 20 m assistance avec décollage trop lent. <i>Donner des éléments théoriques / Essoufflement</i>		
Exercice 2 : A 20 m assistance avec une vitesse de remontée trop rapide. <i>Donner des éléments théoriques / La surpression pulmonaire</i>		

Séance 4 - La dernière séance est appropriée à une synthèse de la formation pratique. Les exercices sur le thème de l'évaluation mettront en évidence les compétences de l'E2 en matière de mise en place d'ateliers verticaux, d'organisation, de respect des recommandations de la CTN, de brief et de debrief, de la position de l'E2 pendant ses exercices, des mesures de préventions des accidents et de la mise en place de la sécurité à toutes les étapes.

Pratique en Milieu Artificiel	Séance 4	Durée 3,5h
Sujet : Evaluation N2	2 E2 + 1 cadre	
Objectif : - Rappeler l'épreuve et donne les critères d'évaluation et les critères éliminatoires - Ne pas interrompre l'exercice sauf pour des raisons de sécurité - Débriefer objectivement. Souligner ce qui a été réussi - Identifier ce qui n'est pas acquis et faire des apports techniques. - Inscrire l'élève dans une logique de réussite		
Exercice 1 : A 10m évaluation de la REC. Le cadre à partir des éléments donnés par l'E2 fait une REC en commettant une imperfection.		
Exercice 2 : A 20 m évaluation d'une assistance. Le cadre à partir des éléments donnés par l'E2 fait une assistance à 20m en commettant une ou deux imperfections.		
Exercice 3 : A 20 m évaluation d'une panne d'air en autonomie. Le cadre à partir des éléments donnés par l'E2 en commettant une imperfection.		

Les fosses de la région :

Nom	Adresse	Profondeur	Capacité salle	Téléphone
Piscine des Sénarts	1 Rue de Rochopt 91800 Boussy-Saint-Antoine	11 m	15	01 69 84 22 50
UCPA – Aqua Hauts-de-Seine	119 boulevard Charles de Gaulle 92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE	20 m	25	01 40 85 81 28
L'Odyssée	rue du médecin général Beyne 28000 Chartres	20 m	30	02 37 25 33 33
Centre Aquatique Marne et Gondoire	35-43 Rue Jean Mermoz 77400 Lagny-sur-Marne	20 m	Pas de salle	01 60 94 00 98
Centre aquatique Conflans	8, rue Henri Dunant 78700 Conflans-Sainte-Honorine	20 m	20	01 39 72 00 34

6. Conclusion

La validation de la Compétence 10 est une étape incontournable pour prétendre dispenser, en toute sécurité, un enseignement de qualité à 20 m. Son caractère optionnel est un frein à sa systématisation. Seule la force de conviction des différents responsables intervient dans la valorisation, la promotion et la mise en œuvre de cette formation.

Les arguments et exemples développés dans ce mémoire sont bien sûr « libres de droit » pour aider les cadres qui souhaitent valoriser, promouvoir et mettre en œuvre cette formation. Rappelons que 770 E2 ont été validés en 2014 (pour 1065 E1 et 378 E3 sur la même période) et que ces E2 sont bien souvent la cheville ouvrière des formations en fosses de plus 6m et des validations des PE/PA 20 pour nombre de nos clubs associatifs. Leur accompagnement est donc loin d'être anodin.

La quasi-totalité des responsables de formation interrogés estiment que la validation de la C10 devrait être obligatoire pour les E2. Seule une modification du Code du Sport pourrait en changer le statut. Une solution par exemple consisterait à créer le brevet « Initiateur 2 FFESSM » qui serait délivrée à des E1/GP-N4 ayant validé la C10 et correspondrait au regard du Code du Sport, à la qualification minimale FFESSM de l'E2. Une autre piste consisterait à créer une nouvelle qualification « enseignement à 20m » qu'il faudrait ajouter comme condition dans le code du sport. Un ajustement du Manuel de Formation Technique s'imposerait avec pourquoi pas la mise en place d'un livret pédagogique à l'instar du reste de la filière encadrant.

La filière encadrant en proposant des allègements et des exemptions deviendra certainement un excellent promoteur de la C10.

Par ailleurs les présidents de Club sauf avis contraire autorisent les E2 sans validation de la C10 à exercer leurs prérogatives, sont-ils conscients qu'ils engagent leur responsabilité ?

En attendant et pour le bonheur de tous, la région IDF/Picardie s'est dotée d'une base à Beaumont sur Oise offrant à tous une proximité et un environnement propice au développement de la formation de la C10. C'est une opportunité pour mutualiser nos formations et nous enrichir de nos expériences.

7. Annexe 1 – Exemple de questionnaire « Evaluation des connaissances »

1. Citez 10 espèces animales que l'on rencontre régulièrement en plongée
2. Citez 3 espèces végétales que l'on rencontre régulièrement en plongée
3. Citez 5 espèces marines protégées
4. Une espèce n'est pas du même embranchement, laquelle ? **Requin Raie Dauphin**
5. Totalement équipé un plongeur déplace un volume d'eau égal à 120dm³. Bien lesté à la carrière de Beaumont sur Oise il décide d'aller plonger à Marseille. Comment doit-il adapter son lestage ?
Ajouter 2kg Ajouter 4kg Retirer 2kg Retirer 4kg
6. Un plongeur correctement équilibré en mer avec une combinaison de 7mm (Volume 8dm³) décide d'utiliser une combinaison de 5,5mm (4dm³). Comment doit-il adapter son lestage ?
Ajouter 2kg Ajouter 4kg Retirer 2kg Retirer 4kg
7. Un moniteur E2 veut utiliser du NITROX pour des exercices à 20 m. Pour une sécurité maximum il a réglé son ordinateur sur une PP O₂ de 1,2. Quel mélange peut-il utiliser ?
32/68 36/64 40/60
8. Quel volume d'air équivalent surface dois-je injecter dans le parachute de relevage pour remonter une ancre de 5 dm³ de densité 6 qui est posée à 30m. (densité de l'eau = 1)
9. Dans un bulletin météo mer belle signifie
Peu de vent vagues < 0,5m mer plate vagues jusqu'à 1,2m
10. Ou se trouve le foramen ovale ?
11. Quel est l'espace où le risque de surpression pulmonaire est le plus important ?
12. Quels sont les conséquences d'une légère déshydratation ?
13. Quels sont les conséquences d'une légère hypothermie ?
14. Après un retour de plongée un plongeur se plaint de vertiges ? que suspectez-vous ? que faites-vous ?
15. Comment anticipez-vous un essoufflement lorsque vous plongez en eau fraîche avec peu de visibilité ?
16. Due à une fausse manipulation une fin de plongée se termine à une vitesse > à 17m/mn. Que faites-vous ?
17. En cas d'interruption de palier vous faites quoi ? est dans quel délai ?
18. Pourquoi ne faut-il pas brancher un direct system tout seul sur le 1^{er} étage d'un détendeur ?
19. Quelle est la fréquence de révision des détendeurs ?
20. Comment votre ordinateur gère-t-il une remontée trop rapide ?

8. Annexe 2 – Exemple de questionnaire « Réglementation »

1. Quel texte régit la plongée en France ? A qui s'applique-t-il ?
2. Qui peut être DP en milieu naturel ?
3. Ou le DP se situe-t-il lors d'une plongée ?
4. Quel est le matériel de secours obligatoire sur un site de plongée ?
5. En enseignement quel est le matériel obligatoire pour un E2 ? Matériel recommandé ?
6. Quel est à 20 m et en enseignement le matériel obligatoire pour un élève ?
7. Sauf avis contraire de qui l'E2 peut-il enseigner à 20 mètres ?
8. Quelles sont les prérogatives de l'E2 ?
9. Donnez un exemple engageant la responsabilité civile de l'E2. Comment cette responsabilité est couverte ?
10. Donnez un exemple engageant la responsabilité pénale de l'E2. Comment cette responsabilité est-elle couverte ?
11. Renseigner dans le tableau les conditions d'évolution en exploration en plongée à l'air en milieu naturel ?

Espace d'évolution 0-20m	Aptitudes minimales des plongeurs encadrés	Effectif maximal de la palanquée (personne encadrant la palanquée non comprise)	Compétence minimale de la personne encadrant la palanquée	Aptitudes minimales des plongeurs en autonomie	Effectif maximal de la palanquée
Exploration					
Enseignement					

12. Quel est l'âge minimal pour plonger en scaphandre en France ?
13. Quel est l'âge minimal pour plonger en scaphandre à la FFESSM ?
14. Jusqu'à quel âge on est jeune plongeur ?
15. Renseigner dans le tableau les profondeurs limites et encadrement minimum pour les différents profils de jeunes plongeurs?

Jeunes plongeurs	Profondeur limite	Encadrement minimum
PN1 en fin de formation		
Baptême jeune de 9 ans		
Baptême jeune de 13 ans		
Plongeur d'Or de 11 ans		
Plongeur d'Or de 13 ans		
Pack découverte		
Formation niveau 1		

16. Jusqu'à quel âge un jeune plongeur ne fait qu'une plongée par jour ?
17. En dessous de quelle température la plongée est prohibée aux jeunes plongeurs ?
18. Dans quel cas la durée de la plongée pour un jeune plongeur est limitée ? à combien de temps ?

9. Bibliographie

- Manuel de Formation Technique
- CTN Info juillet-août et septembre-octobre 2015. La filière encadrant
- Préparation aux diplômes d'éducateur sportif Tome 3 - Edition @mphora
- Excellens Formation. Les principes du marketing adaptés à l'association
- Moniteur de plongée. Claude Duboc. Auto éditeur